

GPA Initiatives

Depuis plus de 10 ans, des formations sur-mesure pour des résultats sur le terrain.

Catalogue Formations 2024-2025

Absentéisme

Management

Prévention des RPS

Prévention des Harcèlements

Prévention des TMS

Prévention des Accidents de Travail et de Trajet

Amélioration de la Qualité de Vie et Conditions de Travail

GPA Initiatives

39 rue Albert de Mun

35000 Rennes

02.30.96.44.92

formations@gpa-initiatives.fr

Révision :

2024-08-A

Date de mise à jour :

15/07/2024



GPA Initiatives
le travail au cœur de l'entreprise

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



Le plus pour une formation réussie

La mise en pratique au coeur de nos formations

Quelque soit le profil de vos apprenants : DRH, managers, opérationnels, représentants du personnel ... nombreuses seront les mises en situation, sur la base de cas réels, pour progresser dans leurs pratiques au quotidien.

11 ans, et ce n'est que le début !

Édito

Les formations de ce catalogue sont les résultats de réponses mises en œuvre et sans cesse améliorées depuis 10 ans de Gestion et Prévention de l'Absentéisme.

Cette problématique complexe qu'est l'absentéisme, avec les multiples facteurs possibles, nous a amenés à construire, avec nos clients, une offre de formation complète :

- Des formations sur l'absentéisme, savoir l'appréhender, le piloter via des tableaux de bord, structurer sa gestion et le prévenir (communication, entretiens de ré-accueil) ;
- Des formations sur la prévention des risques psycho-sociaux, des niveaux de prévention primaire (sensibilisation), secondaire (détection) à tertiaire (réaction) à l'amélioration de l'ambiance au travail (charte des relations humaines) ;
- Des formations sur la prévention des Troubles Musculo Squelettiques ;
- Des formations sur la prévention des accidents de travail, de trajet et des maladies professionnelles ;
- Des formations pour la mise en place d'une démarche concrète de Qualité de Vie au Travail (sur la base des résultats québécois).

Ce sont nos clients qui nous ont poussés à innover, à trouver des réponses sur mesure et je voudrai les remercier pour cette confiance.

En adaptant nos formations, en en créant sur mesure, toute l'équipe de formation de GPA Initiatives rend tangible une des valeurs de GPA Initiatives, l'écoute.

Les résultats concrets que nous obtenons sur le terrain sont une récompense mutuelle, client et formateur. Ces résultats ont aussi comme conséquence que le bouche-à-oreille, grâce à la satisfaction de nos clients, est le principal moteur de développement de GPA Initiatives depuis plusieurs années.

Alors, 10 ans c'est une date pour faire un point d'étape mais c'est surtout un encouragement à aller plus loin, avec des nouveaux outils (FOAD, e-learning) et des nouvelles formations face aux défis inédits que rencontrent les entreprises : Nous sommes et serons là à vos côtés, avec écoute, adaptation et réactivité !



Gurvan COLLIN

Directeur Pôle Conseils et Formations
Co-fondateur de GPA Initiatives

I.P.R.P. (spécialité RPS) enregistré auprès de la DREETS.
Évaluateur démarche SQVCT certifié AFNOR.

Pour mieux nous connaître et découvrir notre démarche, n'hésitez pas à consulter nos contenus



Publications sites Internet, actualités, ...



Publications sur les réseaux sociaux par nos relais, ...



Notes techniques, études de cas, ...

GPA Initiatives vous accompagne aussi pour les missions suivantes :

Diagnostic absentéisme

- Cartographie et analyses évolutives, typologiques, saisonnalité, dispersion, corrélation turn-over.
- Préconisations et suivi résultats.

Diagnostic RPS

- Outils CartoRPS
- Actions de prévention intégrées au DUERP

Enquête RPS (suite alerte DGI)

Baromètre social

- DiagFlash

Démarche complète QVCT

- Outils CartoQVT
- Base "Entreprise en Santé" (Québec)

Mise en place de **Tableau de bord RH** (dont absentéisme et turn-over)

Revue organisationnelle dysfonctionnement service

- Ateliers FABI, RACI

Enquête interne harcèlement

- Formation, entretiens, synthèse, recommandations

Médiation (gestion de conflit)

Contre-visites médicales (487 médecins en France)

Gestion externalisée **Temps Partiels Thérapeutiques**

Conférences et interventions au sein des entreprises et associations

Enjeux de l'absentéisme, détection des signaux faibles burn-out, prévention violences sexuelles et sexistes
Sensibilisations contre la sédentarité, enjeux RPS, communiquer efficacement sur la prévention, gestion des émotions en situation d'agression ...

Sommaire



06	Charte pédagogique
07	Équipe pédagogique
09	Modalités pédagogiques
	Parcours de Formations
10	↳ Absentéisme
20	↳ Management
23	↳ Prévention des RPS
33	↳ Prévention des Harcèlements
38	↳ Prévention des TMS
41	↳ Prévention des Accidents de Travail et de Trajet
48	↳ Amélioration de la Qualité de Vie et Conditions de Travail
52	Engagements qualité
53	Écosystème
54	Conditions Générales de Vente
56	Données personnelles

Charte pédagogique

GPA Initiatives est organisme de formation enregistré depuis 2013 sous le numéro 53 35 09575 35 auprès de la Préfecture de région de Bretagne.



Qualité de la relation et la satisfaction client

Quelle que soit la mission qui nous est confiée, nous mettons en oeuvre les moyens humains nécessaires à l'atteinte des objectifs de nos clients.

Chaque contenu de formation est préparé et dispensé avec la volonté d'opérer un transfert de compétences.



Qualité des formations et amélioration continue

Nos interventions et formations s'enrichissent au fur et à mesure de nos expériences et des solutions innovantes développées, pour répondre aux besoins de nos clients et de leurs évolutions.

Grâce à notre veille permanente sur nos sujets de compétences, nous favorisons la participation dynamique des acteurs.

Chaque formation est une expérience unique.



Qualité des formateurs et professionnalisme de notre équipe

Notre équipe pédagogique regroupe les consultants de GPA Initiatives ainsi qu'une sélection de partenaires portant les mêmes valeurs que nous.

Tous ces formateurs justifient d'une solide expérience professionnelle sur les différents sujets d'intervention.

L'écoute et l'empathie mises en oeuvre lors de chacune de leur intervention permettront de créer la relation de confiance avec les apprenants participant à la réussite de la formation.



Nos trois axes de travail !

Engagés pour la réussite de vos formations et le développement des compétences de vos équipes.

Équipe pédagogique



Nos formateurs interviennent sur tout le territoire national.



Guran COLLIN

Formateur et concepteur pédagogique
g.collin@gpa-initiatives.fr

De formation ingénieur, ancien responsable financier et ancien responsable RH (industrie, logistique), Guran a co-fondé GPA Initiatives et est expert sur les problématiques liées à l'absentéisme.

IPRP enregistré par l'Inspection du Travail (spécialisation RPS), il est également évaluateur Santé Qualité de Vie au Travail certifié (AFNOR).



Marie-Thérèse CHEVALLIER JOLIMAÎTRE

Formatrice et directrice régionale
mt.chevallierjolimaître@gpa-initiatives.fr

Titulaire d'un Master 2 Management RH et diplômée CPA de Toulouse Business School, Marie-Thérèse a travaillé dans le secteur de l'assurance et du conseil aux entreprises avant d'être consultante en gestion de projets RH, très variés en termes de missions (du développement stratégique au PSE) comme de secteurs d'activités, avant de rejoindre GPA Initiatives en 2017. IPRP enregistré par l'Inspection du Travail, elle a également une expérience de juge prudhomale.



Yannick LEFRANÇOIS

Formateur et directeur régional
y.lefrancois@gpa-initiatives.fr

Titulaire d'un master Admin et Gestion des Entreprises, Yannick a acquis une expérience de 16 ans dans la gestion de l'absentéisme consultant les entreprises du MEDEF Lyon Rhône au sein d'une entité dédiée à cette problématique avant de rejoindre GPA Initiatives en 2018. Expert en veille jurisprudentielle sur les process liés à la gestion des absences, il a également une grande expérience dans le suivi des projets RH complexes (conduite du changement).



Budog MARZIN

Formateur

Titulaire d'un master 2 Prévention et décision de santé, Budog a auparavant exercé à des postes de direction (méthode, générale) avant de reprendre ses études pour devenir préventeur.

IPRP agréé par l'Inspection du Travail (spécialisation TMS), il est également formateur acteur PRAP.

Budog propose ses formations interactives (utilisant des capteurs Motion) au sein de GPA Initiatives depuis 2021.



Vincent RAGEUL

Formateur

Moniteur d'auto-école depuis 1995, Vincent co-dirige 4 auto-écoles.

En parallèle et depuis 5 ans, Vincent est formateur consultant en sécurité routière, utilisant des outils innovants tels que des postes de conduite en réalité virtuelle ou des logiciels d'analyse de conduite en temps réel (éco-conduite, conduite plus sûre).



Maud JOUANNO

Coordination et suivi des formations
m.jouanno@gpa-initiatives.fr

 Référent Handicap

Depuis 2018, Maud Jouanno est votre interlocutrice unique au sein de GPA Initiatives pour tout ce qui concerne les aspects administratifs, logistiques et financiers des formations.

Relations avec les OPCO, changements d'horaires, attestations, ... Maud est à votre écoute pour que vos formations se déroulent au mieux, dans la sérénité et le suivi.



Marc LEJOLIVET

Création et maintenance modules e-learning / Référent RGPD
m.lejolivet@gpa-initiatives.fr

De formation ingénieur, Marc est en charge de la mise en place des sessions de modules e-learning (création des accès, assistance aux utilisateurs) et outils informatiques de GPA Initiatives. Il est également DPO (Data Protection Officer), en charge de la conformité avec la politique RGPD de GPA Initiatives.

**Compétences
pédagogiques
et vécus
professionnels**

Nos formateurs, issus d'horizons variés,
réunissent leurs expertises pour vous
garantir l'offre de formation la plus
adaptée.



Modalités pédagogiques



Formations Intra-entreprises

Chacune de nos formations est conçue autour d'un contenu permettant l'acquisition des connaissances et compétences indispensables.

Ce contenu est toujours adapté et surtout complété selon la structure, la taille, les problématiques rencontrées par nos clients.

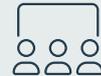
La formation intra-entreprise, en présentiel (ou sur demande en FOAD), permet donc des échanges concrets et constructifs avec et entre les différents apprenants.

C'est l'assurance d'une mise en oeuvre rapide et réussie des connaissances et compétences acquises.



Formations sur-mesure

Nous pouvons construire à la demande, dans nos domaines d'expertise, des formations sur-mesures répondant à des problématiques de votre quotidien.



Digital Learning

Nous concevons des modules sur-étagère ainsi que des modules sur-mesure d'e-learning.



Classes Virtuelles

Une partie de nos formations sont disponibles en formation à distance (FOAD), dispositif permettant de répondre à vos impératifs d'organisation.



Ateliers Situations-Problèmes

Ces ateliers, sur une démarche développée par l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), permettent aux apprenants de proposer et structurer des solutions et actions propres à leurs problématiques.



Nous mettons en oeuvre la ou les modalités les plus adaptées à votre organisation, vos apprenants et l'objectif de formation attendu.

Formations Absentéisme

Page 11	Managers - Les clés et outils pour réduire et prévenir l'absentéisme	1 jour
Page 12	Connaître et prévenir l'absentéisme	1 jour
Page 13	Votre tableau de bord pour piloter l'absentéisme	1 jour
Page 14	Mettre en place les entretiens de ré-accueil	1 jour
Page 15	Mettre en place des entretiens téléphonique de suivi des absences	1/2 jour
Page 16	Réintégrer un salarié après une longue absence	1/2 jour
Page 17	Savoir utiliser les contre-visites médicales comme levier de réduction de l'absentéisme	1/2 jour

Nouveauté
2024 - 2025

et nos modules e-learning

Page 18	Les clés de l'absentéisme	35 min.
Page 19	Bases pour la mise en place des entretiens de ré-accueil	45 min.

Managers - Les clés et outils pour réduire et prévenir l'absentéisme

Cette formation permet au manager opérationnel de mieux appréhender son rôle dans le process de la gestion et dans la prévention des absences.

Objectifs pédagogiques

- Positionner le rôle du manager opérationnel dans la gestion des absences (maladie, AT, MP).
- Mettre en place les process de gestion des absences selon le type d'absence.
- Appréhender les outils et la communication pour réduire l'absentéisme.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **Mixte (Présentiel/FOAD 50%)**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Le rôle du manager dans le process des absences
 - a. Absentéisme : Définition, enjeux, coûts, outils
 - b. Arrêts maladie : Le rôle du manager opérationnel
 - c. Accidents de travail : Le rôle du manager opérationnel
 - d. Maladies Professionnelles : Le rôle du manager opérationnel
2. Mises en situation AT/AM/MP
 - a. Mises en situation présentielle (14)

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'adapter les process de gestion des absences et de remplir leurs missions de recueil d'information et de sensibilisation de leurs équipes face à cette problématique. Une baisse de l'absentéisme compressible peut alors être mesurée.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Encadrer une équipe (ou en cursus de formation d'encadrant).

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Encadrement (de Direction à managers de proximité),
- RH.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Étude de cas réels,
- Exercices interactifs (posture, communication),
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Grille d'évaluation mises en situation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,51 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 335 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Connaître et prévenir l'absentéisme

Cette formation donne les clés pour suivre et analyser son absentéisme et mettre en place une stratégie de gestion de l'absentéisme à travers différents outils.

Objectifs pédagogiques

- Savoir mesurer et analyser son absentéisme.
- Mettre en place une stratégie de prévention de l'absentéisme.

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place les indicateurs pour suivre et analyser leur absentéisme et choisir quels outils sont les mieux adaptés pour prévenir leur absentéisme.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. L'absentéisme : des maux en quelques mots
 - a. Définitions de l'absentéisme
 - b. Les indicateurs à suivre
 - c. Qui est concerné ?
2. La nécessité d'un diagnostic
 - a. Les coûts de l'absentéisme
 - b. La cartographie de l'absentéisme
3. Des mesures d'action immédiate
 - a. L'entretien de ré-accueil
 - b. Le back-up organisationnel
 - c. Les contre-visites médicales
4. Mise en place de la stratégie de prévention de l'absentéisme
 - a. Les facteurs de l'absentéisme
 - b. Le plan de prévention
 - c. Le suivi du plan de prévention
5. Études de cas

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Étude de cas réels,
- Co-construction participative trame plan de prévention (si données fournies).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Votre tableau de bord pour piloter l'absentéisme

Cette formation donne les éléments fondamentaux et pratiques pour mettre en place un tableau de bord et piloter l'absentéisme au sein de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place un tableau de bord stratégique de gestion de l'absentéisme et de mesure des outils de prévention mis en place

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

- Recenser les sources d'information disponibles
 - Quelles sont les informations à retenir ?
 - Quelles sont les sources de ces informations ?
 - Quelles sont les sources d'informations extérieures au système d'information RH ?
- Définir les objectifs du tableau de bord - Gestion de l'Absentéisme
 - Identifier les finalités
 - Définir l'usage et les destinataires du tableau de bord
 - Les impacts stratégiques découlant du tableau de bord - Mesures de prévention
- Élaborer le tableau de bord – Gestion de l'Absentéisme
 - Critères de pertinence des indicateurs
 - Les principaux indicateurs
 - Application au cas de l'entreprise

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de déterminer les indicateurs stratégiques liés à l'absentéisme et de procéder à une analyse régulière de ceux-ci pour actualiser les actions des plans de prévention. Une communication sur la base des indicateurs mis en place permet alors de sensibiliser sur la problématique d'absentéisme.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou Visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 1 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Étude de cas réels (dont tableau de bord web),
- Co-construction participative tableau de bord.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Mettre en place les entretiens de ré-accueil

Cette formation donne les éléments concrets et pratiques pour mettre en place et conduire des entretiens de ré-accueil après une absence.

Objectifs pédagogiques

12 mises en situation, basées sur des cas réels, permettent aux apprenants de :

- Mettre en place les entretiens de ré-accueil pour diminuer l'absentéisme
- Faciliter le retour au sein des équipes
- Respecter le cadre légal des entretiens de ré-accueil

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **Mixte (Présentiel/FOAD 50%)**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Mise en place des entretiens de ré-accueil
 - a. Le cadre légal des entretiens de ré-accueil
 - b. Les différentes perceptions de l'entretien de ré-accueil : salariés et manager
2. Conduite des entretiens
 - a. Les différentes phases de l'entretien de ré-accueil
 - b. La communication au cours de l'entretiens de ré-accueil
3. Mises en pratique

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place des entretiens de ré-accueil et d'analyser les informations permettant de prévenir les difficultés liées à l'absentéisme. La mise en place d'entretiens de ré-accueil permet de baisser l'absentéisme, en particulier le micro-absentéisme.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence / e-learning si mixte

Nombre d'apprenants

De 3 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Grille d'évaluation mises en situation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,42 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 542 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Mettre en place des entretiens téléphoniques de suivi des absences

Cette formation donne les éléments fondamentaux et pratiques pour mettre en place et conduire des entretiens téléphoniques de suivi des absences, sur la base du volontariat de la part des salariés.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place un process d'entretiens téléphoniques de suivi dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise et de la gestion de l'absentéisme
- Faciliter le retour au sein des équipes
- Respecter le cadre légal

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Mise en place des entretiens téléphoniques de suivi
 - a. Le cadre légal des entretiens téléphoniques de suivi
 - b. Les différentes perceptions de l'entretien de suivi : salariés et manager
 - c. L'intérêt de la mise en place de l'entretien téléphonique de suivi
2. Conduite des entretiens
 - a. Les différentes phases de l'entretien téléphonique
 - b. La communication au cours de l'entretien téléphonique
 - c. Élaboration d'un memo téléphonique
3. 6 mises en situation

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place des entretiens téléphoniques de suivi et d'analyser les informations permettant de prévenir les difficultés liées au retour du salarié. La mise en place d'entretiens téléphoniques permet de baisser l'absentéisme, en particulier le meso-absentéisme.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Ressources humaines,
- Encadrement/managers,
- Service de santé au travail.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Grille d'évaluation mises en situation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,6 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès des apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Réintégrer un salarié après une longue absence

Cette formation permet de renforcer les managers en leur donnant les bonnes pratiques et attitudes face à une situation de retour d'un salarié de leur équipe après une longue absence.

Objectifs pédagogiques

- Préparer le retour du salarié après une longue absence
- Savoir ré-accueillir le salarié au sein de l'équipe et de son poste en prenant en compte les aménagements éventuels nécessaires

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en œuvre les bonnes pratiques et attitudes pour que la réintégration d'un salarié après une longue absence se déroule au mieux.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Préparer la réintégration d'un salarié après une longue absence
 - a. Longues absences : Prise en compte et conséquences
 - b. Le suivi téléphonique du salarié pendant l'absence
 - c. Anticiper la réintégration (visite de pré-reprise, aménagement, temps partiel thérapeutique, inaptitudes partielles)
2. Les bonnes pratiques de réintégration d'un salarié après une longue absence
 - a. Suite à une pathologie psychique (dépression, épuisement, ...)
 - b. Suite à une pathologie physiologique (cancer, ALD, ...)
3. Mises en situation
 - a. 2 mises en situations téléphonique
 - b. 4 mises en situation en présentiel

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir suivi la formation « mettre en place les entretiens de ré-accueil » est un plus.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition)

Nombre d'apprenants

De 2 à 6 apprenants maximum.

Public visé

- Managers / encadrants
- Ressources Humaines,
- Dirigeants

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Échanges interactifs sur cas réels,
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Savoir utiliser les contre-visites médicales comme levier de réduction de l'absentéisme

Cette formation donne les éléments fondamentaux et pratiques pour mettre en place et conduire une stratégie de contre-visites médicales comme action de réduction de l'absentéisme.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place une stratégie de contre-visites médicales dans le cadre de la gestion de l'absentéisme
- Respecter le cadre légal et l'organisation de la contre-visite médicale
- Améliorer la communication sur la prévention de l'absentéisme

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Contexte de l'absentéisme : gérer et prévoir
 - a. Définition et mesures de l'absentéisme
 - b. Typologie des absences
 - c. Les politiques de prévention de l'absentéisme
2. Mise en place des contre-visites médicales
 - a. Le cadre légal des contre-visites médicales
 - b. Information et communication sur la mise en place des contre-visites médicales
 - c. Organisation de la contre-visite médicale
 - d. Quelles stratégies pour le déploiement des contre-visites médicales
3. Les conséquences de la contre-visite médicale
 - a. Information et sanction financière du salarié
 - b. Le rôle des médecins conseils

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants sont en mesure de déployer une communication et une stratégie dans le cadre de la mise en place des contre-visites médicales. La communication autour de la mise en place des contre-visites permet de baisser le micro-absentéisme multi-récidiviste.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 1 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Échanges interactifs sur cas réels.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,4 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès des apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Les clés de l'absentéisme

Ce module e-learning permet d'acquérir les bases pour comprendre son absentéisme, donnant les clés de mesure, d'analyse et de propositions d'actions pour réduire l'absentéisme.

Objectifs pédagogiques

- Mesurer et analyser son absentéisme.
- Appréhender les actions les plus adaptées face à son absentéisme.

Compétences acquises

À l'issue du module e-learning, le participant sera capable d'analyser l'absentéisme auquel il est confronté et pourra proposer des actions adaptées à son périmètre pour réduire et prévenir son absentéisme.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **35 minutes**

1. Quiz initial de positionnement
 1 minute
2. Comprendre son absentéisme
 5 minutes
3. Analyser son absentéisme
 8 minutes
4. Piloter son absentéisme grâce au tableau de bord
 12 minutes
5. Les actions pour réduire et prévenir absentéisme
 7 minutes
6. Quiz final évaluation des acquis de formation
 2 minutes

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : n'nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Bases pour la mise en place des entretiens de ré-accueil

Ce module e-learning permet d'acquérir les éléments théoriques pour mise en place des entretiens de ré-accueil (cadre légal, éléments de communication).

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases du cadre légal des entretiens de ré-accueil.
- Acquérir les bonnes pratiques pour mettre en place les entretiens de ré-accueil.

Compétences acquises

À l'issue du module e-learning, le participant aura acquis les bases pour mettre en place et communiquer au cours d'entretiens de ré-accueil. Ce module e-learning peut constituer une base théorique avant la mise en pratique d'exercices en présentiel, sur base de cas réels.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **45 minutes**

1. Quiz initial de positionnement
 2 minutes
2. Entretien de ré-accueil et absentéisme
 12 minutes
3. Le cadre légal de mise en place des entretiens de ré-accueil
 8 minutes
4. La mise en place des entretiens de ré-accueil
 8 minutes
5. Les différentes phases de l'entretien de ré-accueil
 5 minutes
6. Après l'entretien de ré-accueil : conséquences, suivi, analyse
 7 minutes
7. Quiz final évaluation des acquis de formation
 3 minutes

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme. Compléter ce module e-learning avec une formation en présentiel (1/2 journée) de mises en situation (jeux de rôle) sur les entretiens de ré-accueil.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH et Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs,
- Salariés volontaires.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Note finale minimale de 5/10 pour accéder aux mises en situation (formation en présentiel).

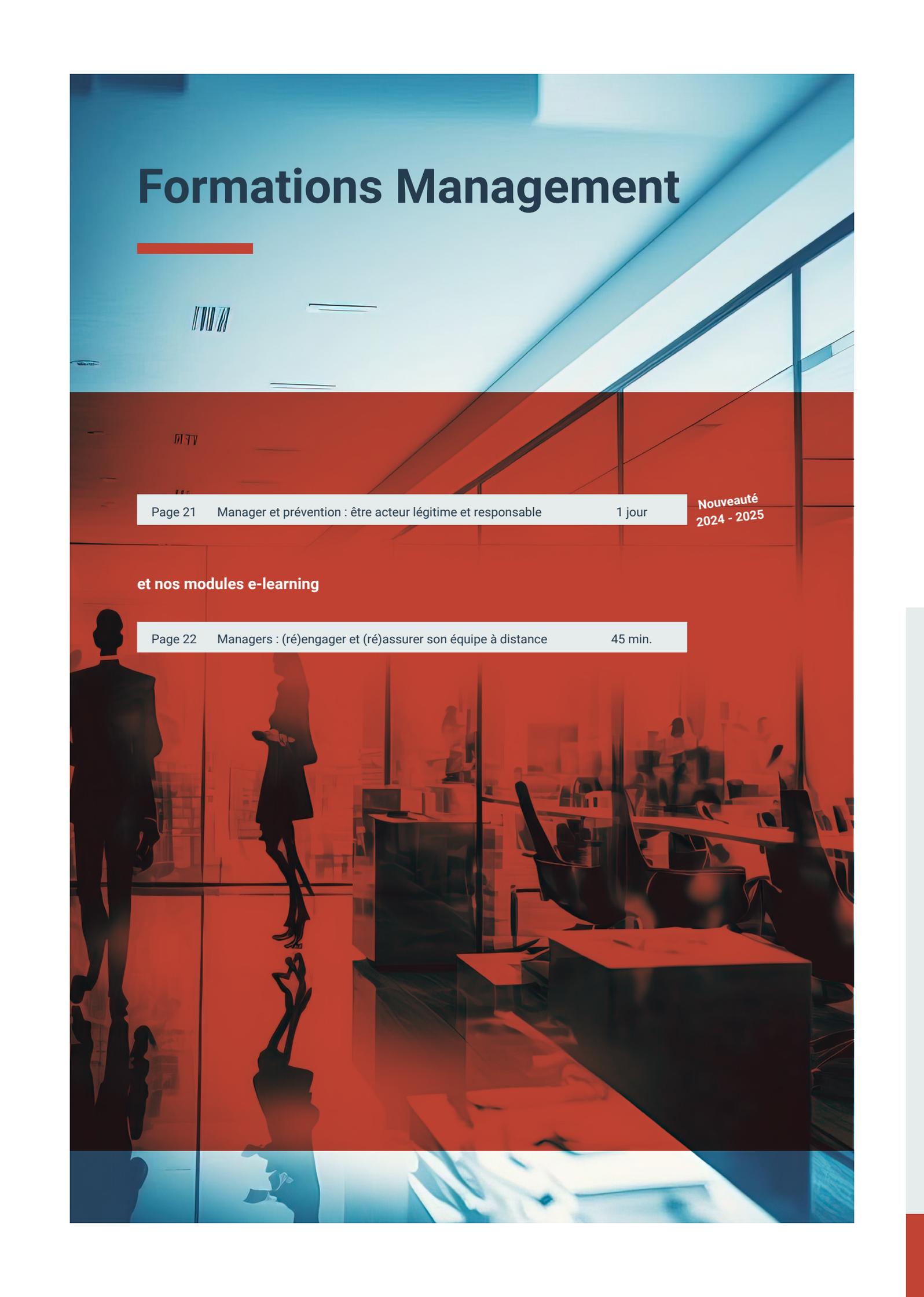
Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : n'nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Management



Page 21 Manager et prévention : être acteur légitime et responsable

1 jour

Nouveauté
2024 - 2025

et nos modules e-learning

Page 22 Managers : (ré)engager et (ré)assurer son équipe à distance

45 min.

Manager et prévention : être acteur légitime et responsable

Cette formation rappelle le cadre des actions du manager et renforce sa légitimité en matière de prévention pour l'entreprise, ses équipes et lui-même : « Je protège mon entreprise, je protège mes équipes et je me protège ».

Pratique et basée sur des situations vécues et le partage entre pairs, elle sensibilise le manager à la méthode Protéger, Alerter, Identifier, Réagir (méthode PAIR) et lui permet d'acquérir les bons automatismes. Elle met en cohérence ses pratiques de management individuelles avec la mise en œuvre de la politique Ressources Humaines de l'entreprise.

Une approche de la prévention triple effet : protéger l'entreprise (réduire les risques), protéger les salariés (prévention primaire), se protéger soi-même, grâce au renforcement des compétences sur des thématiques comme les Risques Psycho-Sociaux, les Troubles Musculo-Squelettiques, les accidents du Travail, le harcèlement... avec la présentation d'outils, de retours d'expériences terrain.

Objectifs pédagogiques

- Rappeler au manager, le contexte légal, son rôle et ses responsabilités.
- Réduire la prise de risque vis à vis de l'entreprise, ses collaborateurs et lui-même.
- Créer les bons automatismes dans le respect des bonnes pratiques RH.
- Appréhender les outils et la communication en matière de prévention.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1 jour (7 heures)**

1. Être manager : Responsable, légitime et en confiance
 - a. Les différentes perceptions de mon rôle de manager
 - b. Quels risques au quotidien dans mon rôle de manager
 - c. Cadre légal et son application pratique dans mon rôle de manager
2. Être manager : Acteur de la prévention pour mon entreprise, mes équipes et moi-même
 - a. Santé, sécurité ou comment acquérir les automatismes managériaux en matière de prévention. Méthode PAIR
 - b. Prévention et communication managériale
3. Être manager : Cohérent avec la politique RH de l'entreprise (et ma pratique individuelle).
 - a. Politique RH de l'entreprise et pratique individuelle
 - b. Pratique individuelle : une liberté encadrée, limites et latitude

Modules optionnels en supplément (3,5 heures chacun) :

- Nouvelles attentes des salariés et nouveaux comportements
- Management à distance et droit à la déconnexion

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de distinguer les situations à risque et seront capables d'alerter, agir et prendre les mesures préventives. Pour cela, ils mettront en œuvre le comportement et la communication adaptés dans le respect des procédures de l'entreprise.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Encadrer une équipe (ou en cursus de formation d'encadrant).
Module 3 précédé par des entretiens réalisés par le formateur auprès de la direction / DRH.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 2 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Encadrement (de Direction à managers de proximité).

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation)
- Étude de cas réels,
- Exercices interactifs,
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation
- Grille d'évaluation mises en situation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Managers : (ré)engager et (ré)assurer son équipe à distance

Ce module e-learning donne des clés et solutions concrètes pour être pleinement manager opérationnel même à distance, avec la mise en place du télétravail.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bonnes pratiques d'organisation, de communication et de gestion de son équipe en télétravail.
- Savoir gérer les conflits à distance.

Compétences acquises

À l'issue du module, le manager pourra s'exprimer pleinement dans sa posture managériale en mettant en pratique les clés, astuces, solutions concrètes pour rassembler et mener son équipe dans les tâches et les projets qui lui incombent, même à distance.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **75 minutes**

1. Quiz évaluation profil manager à distance
 4 minutes
2. Se positionner en manager à distance
 14 minutes
3. Communiquer avec son équipe à distance
 16 minutes
4. Organiser son équipe à distance
 13 minutes
5. Garder/Renforcer la cohésion d'équipe à distance
 11 minutes
6. Gérer les conflits en télétravail
 10 minutes
7. Quiz final évaluation des acquis de formation (test de connaissances et cas pratique)
 6 minutes

Option : Possibilité de 30 minutes d'échange individuel en visio par manager après le passage du module avec un consultant expérimenté GPA Initiatives sur des points/problèmes spécifiques rencontrés par le manager.

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Prévention des RPS

Page 24	Connaître les Risques Psycho-Sociaux et leurs enjeux	1 jour
Page 25	Détecter et savoir réagir face aux Risques Psycho-Sociaux	1 jour
Page 26	Intégrer les Risques Psycho-Sociaux dans le Document Unique	1 jour
Page 27	Diagnostiquer les Risques Psycho-Sociaux	1 jour
Page 28	Identifier les actions de prévention RPS et les intégrer au document unique (méthode ASP)	1/2 jour
Page 29	Mettre en place une charte des relations humaines au travail	1 jour 1/2 +

**Nouveauté
2024 - 2025**

et nos modules e-learning

Page 30	Managers : Connaître les RPS	30 min.
Page 31	Managers : Savoir détecter et réagir face aux RPS	45 min.
Page 32	Allier sérénité et efficacité en télétravail	75 min.

Connaître les Risques Psycho-Sociaux et leurs enjeux

Cette formation donne les bases pour appréhender les risques psychosociaux et leurs enjeux. De manière très concrète, il s'agit de favoriser l'engagement des salariés à la prévention des RPS au sein de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une base commune de connaissances sur les Risques Psycho Sociaux
- Établir un référentiel commun, sémantique et méthodologique, base sur laquelle les salariés pourront agir en prévention des RPS (groupe de pilotage ou actions individuelles).

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Introduction
2. Définition des Risques Psycho-Sociaux
 - a. Des risques mal identifiés : des risques très difficiles à identifiés, des risques très présents
 - b. Les causes des RPS : les causes internes à l'entreprise, les causes externes liées au contexte général
 - c. Les insuffisances de la prévention centrée sur l'individu
3. Le cadre légal
 - a. Un cadre légal protecteur
 - b. Une jurisprudence très évolutive
4. La démarche de prévention des RPS
 - a. Les spécificités de la prévention des RPS
 - b. Recueillir les éléments du diagnostic RPS
 - c. Intégrer les actions de prévention au DUERP

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mieux connaître les risques psychosociaux ainsi que de participer à des actions de prévention des risques psychosociaux. La prévention des risques psycho sociaux en ressort partagée et améliorée.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 12 apprenants maximum.

Public visé

- Membres du groupe de travail sur les RPS,
- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Exercices interactifs (cartographie 5M, outil Init'RPS).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,28 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 213 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Détecter et savoir réagir face aux Risques Psycho-Sociaux

Cette formation donne les repères permettant d'aider à identifier les signes pouvant révéler qu'un salarié est en difficulté du fait de son exposition à des risques psychosociaux ainsi que les bonnes réactions à adopter pour l'accompagner. Après les éléments théoriques, six jeux de rôle sont mis collectivement en place pour acquérir de façon pratique les bons réflexes de détection et de réaction.

Objectifs pédagogiques

- Détecter, par des moyens de vigilance active et réceptrice, les manifestations liées à une exposition RPS
- Adapter son comportement pour identifier et accompagner les salariés en difficulté

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **Mixte (Présentiel/FOAD 50%)**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Les manifestations générées par le stress
 - a. Manifestations de niveau 1 – Signaux faibles
 - b. Manifestations de niveau 2 – Signaux comportementaux et pathologiques
 - c. Manifestations de niveau 3 – Signaux critiques
2. Les manifestations générées par l'épuisement professionnel
 - a. Manifestations de niveau 1 – Signaux faibles
 - b. Manifestations de niveau 2 – Utilisation du CBI
 - c. Manifestations de niveau 3 – Ressources
3. Les manifestations générées par le harcèlement moral
 - a. Manifestations de niveau 1 – Signaux faibles
 - b. Manifestations de niveau 2 – Signaux comportementaux et pathologiques
 - c. Manifestations de niveau 3 – Signaux critiques
4. Entretien avec le/la salarié(e) présentant des manifestations générées par les RPS
 - a. Rappels sur la communication
 - b. Les différentes phases
 - c. Transmission d'informations
 - d. Dispositif de signalement
5. Mises en situation (6 jeux de rôle)

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de déceler et d'accompagner un collaborateur en difficulté tout en connaissant les limites de leur rôle et action (gestion émotionnelle et orientation vers un tiers de confiance). La détection en amont (signaux faibles) permet de réduire l'ampleur et la gravité des manifestations liées aux RPS parmi les salariés.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir suivi la formation « Connaître les Risques Psycho Sociaux et leurs enjeux » au préalable est un plus.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 3 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Direction et Managers,
- Représentants du personnel et Relais de prévention.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Exercice interactif avec outil Burn-Out Test,
- Mises en situations.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Grille d'évaluation mises en situation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ★

4,66 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 275 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Intégrer les Risques Psycho-Sociaux dans le Document Unique

Cette formation donne les éléments fondamentaux et pratiques pour accompagner les entreprises à l'intégration des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans leurs Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des outils et démarches d'identification des RPS et les intégrer au DUERP
- Acquérir des outils de mise en place d'actions de prévention des RPS et les intégrer au DUERP
- Faire vivre la prévention des RPS grâce au DUERP

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront d'accompagner et de donner des clés et outils aux entreprises pour actualiser les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels en matière de RPS.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Identifier les RPS et les intégrer au DUERP
 - a. Rappels sur les fondamentaux liés aux RPS
 - b. Les méthodes de diagnostic RPS (Init'RPS, CartoRPS, indicateurs)
 - c. L'intégration des RPS dans le DUERP (échelle gravité)
2. Mettre en place des actions de prévention RPS et les intégrer au DUERP
 - a. La méthode ASP (Analyse Situation Problème)
 - b. Mise en œuvre (cas pratique)
 - c. L'intégration des actions de prévention dans le DUERP
3. Actualiser la prévention des RPS dans le DUERP
 - a. L'interaction DUERP/RPS/IRP
 - b. Les bonnes pratiques d'actualisation

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 1 à 6 apprenants maximum.

Public visé

- Préventeurs,
- Service de santé au travail,
- Tout salarié engagé dans une démarche de prévention.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Outil Init'RPS,
- Trame ASP.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Diagnostiquer les Risques Psycho-Sociaux

Cette formation permet de donner les éléments en vue de l'analyse et des conclusions d'une enquête quantitative sur les Risques Psycho Sociaux. Il en découle potentiellement l'identification des problématiques propres à l'entreprise qui permettront de constituer les sous-groupes de travail en charge de ces problématiques.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier l'analyse d'une enquête quantitative sur les RPS
- Identifier et établir les axes de travail, fondamentaux à l'entreprise du plan de prévention sur les RPS
- Établir les sous-groupes de travail en charge des problématiques identifiées

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Introduction
2. Rappels
3. Restitution de l'enquête (outil Init'RPS ou CartoRPS)
4. Identification des problématiques
5. Élaboration des sous-groupes de travail
6. Détermination du schéma de cohérence pour le plan de prévention sur les RPS

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place un plan de prévention des risques psychosociaux suivant les problématiques exprimées au cours du recueil de données. Des actions concrètes de prévention RPS sont alors mises en place.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir réalisé une enquête sur les RPS au sein de l'entreprise.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 12 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Membres du groupe de travail sur les RPS,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Échanges interactifs sur résultats.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★★★★☆

3,7 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 111 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Identifier les actions de prévention RPS et les intégrer au document unique (méthode ASP)

Cette formation permet de s'approprier une méthode, l'analyse situation problème, développée par l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Cette méthode fait émerger des solutions concrètes, sur la base des expériences terrain, puis de les hiérarchiser en vue de l'intégration dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et établir les situations problème
- S'approprier la méthode
- Établir et hiérarchiser les actions de prévention des RPS

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de proposer un plan de prévention des risques psychosociaux avec des actions priorisées et intégrées au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Des actions concrètes de prévention RPS, adaptées aux contextes et besoins des salariés, sont alors mises en place.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Rappel sur la délimitation du périmètre
2. Hiérarchisation des situations problèmes
3. Identification des actions d'amélioration

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir réalisé une enquête sur les RPS au sein de l'entreprise.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 4 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Membres de groupes de travail sur les Risques Psychosociaux, comprenant des membres de la Direction, des IRP, du groupe de travail RPS et des salariés volontaires.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Méthode participative (trame).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des trames ASP remplies.

Note de satisfaction globale des apprenants

★★★★☆

4,31 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 102 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Mettre en place une charte des relations humaines au travail

Cette formation accompagne la mise en place d'une charte des relations humaines au travail dans l'entreprise. Pour le groupe de travail, cette formation apporte une démarche et des outils adaptés à chaque entreprise pour définir les enjeux, établir la charte, communiquer autour de la charte et utiliser celle-ci comme un agent de prévention des Risques Psycho-Sociaux internes et d'amélioration du dialogue social.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la démarche et les outils pour mettre en place une charte des relations humaines au travail
- Utiliser et communiquer autour de la charte des relations humaines au travail

Programme

 Modalité : **Présentiel** uniquement (répartis sur 1 à 4 sema.)

 Durée : à partir de **1,5 jours** (3 ateliers d'une demi-journée)

1. Préparer la mise en place d'une charte des relations humaines au travail
 - a. La constitution du groupe de réflexion
 - b. Les fondements juridiques de la charte
 - c. Les 2 questions majeures
2. Élaborer la charte des relations humaines au travail
 - a. Faire l'état des lieux : Méthode de travail
 - b. Classification des dérives
 - c. Cas pratiques
3. Communiquer sur la charte des relations humaines au travail
 - a. Contenu et contenant, impliqués et impliquants
 - b. La mise en place de la charte: les écueils à éviter
 - c. Cas pratiques
4. Faire vivre la charte des relations humaines au travail
 - a. Transmettre les valeurs
 - b. Rôle de la charte dans la prévention des RPS internes
 - c. Rôle de la charte dans le dialogue social au sein de l'entreprise

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place une charte des relations humaines au travail au sein de leur entreprise et de la faire vivre. La mise en place d'une charte permet, entre autres, de diminuer le turn-over (en particulier on-boarding).

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 3 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT,
- Salariés volontaires.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Méthode participative (co-construction).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation de la charte finalisée.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Connaître les RPS

Ce module e-learning permet d'acquérir les bases sur les risques psycho-sociaux (définition, catégorie) et sur leur prévention.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base sur les risques psycho sociaux.
- Acquérir les bases d'une démarche de prévention des risques psycho sociaux.

Compétences acquises

À l'issue du module e-learning, le participant sera capable d'identifier ce qui relève des risques psycho sociaux au travail et quels outils de prévention peuvent être mis en place face aux situations rencontrées.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **30 minutes**

1. Quiz initial de positionnement
 1 minute
2. Exercice d'introduction 5M
 3 minutes
3. Définition des Risques Psycho-Sociaux
 7 minutes
4. Le cadre légal
 8 minutes
5. La démarche de prévention des RPS
 9 minutes
6. Quiz final évaluation des acquis de formation
 2 minutes

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs,
- Salariés.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Savoir détecter et réagir face aux RPS

Ce module e-learning donne les repères permettant d'aider à identifier les signes pouvant révéler qu'un salarié est en difficulté du fait de son exposition à des risques psychosociaux ainsi que les bonnes réactions à adopter pour l'accompagner.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances sur les moyens de vigilance active et réceptrice des manifestations liées à une exposition RPS.
- Acquérir les connaissances sur l'accompagnement des salariés en difficulté suite à une exposition aux RPS.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **45 minutes**

1. Quiz initial de positionnement
 2 minutes
2. Les manifestations générées par le stress
 15 minutes
3. Les manifestations générées par l'épuisement professionnel
 10 minutes
4. Les manifestations générées par le harcèlement moral
 6 minutes
5. Entretien avec le/la salarié(e) présentant des manifestations générées par les RPS
 10 minutes
6. Quiz final évaluation des acquis de formation
 2 minutes

Compétences acquises

A l'issue de ce module e-learning, les participants auront les connaissances pour déceler et accompagner un collaborateur en difficulté tout en connaissant les limites de leur rôle et action.

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs,
- Salariés.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : n nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Allier sérénité et efficacité en télétravail

Ce module e-learning fournit des clés, à la fois pratiques (ergonomie poste de travail, posture) et organisationnelles (réunion, agenda) pour que le télétravail soit synonyme de sérénité et d'efficacité.

Objectifs pédagogiques

- Adapter son poste de travail et sa posture en télétravail.
- Acquérir des bonnes pratiques d'organisation, de communication et de gestion du stress en télétravail.
- Savoir gérer les conflits à distance.

Compétences acquises

À l'issue du module e-learning, le participant aura à la fois modifié son poste de travail et sa posture mais aussi adapté son organisation et sa communication aux contraintes générées par le télétravail.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **75 minutes**

1. Quiz évaluation profil télétravailleur
 3 minutes
2. Ce qui change en télétravail
 12 minutes
3. L'organisation, l'armature du télétravail
 15 minutes
4. La communication, la pérennité du télétravail
 15 minutes
5. Gérer son bien-être et celui des autres en télétravail
 13 minutes
6. Gérer les conflits en télétravail
 10 minutes
7. Quiz final évaluation des acquis de formation (test de connaissances et cas pratique)
 7 minutes

Option : Possibilité de 30 minutes d'échange individuel en visio par salarié après le passage du module avec un consultant expérimenté GPA Initiatives sur des points/problèmes spécifiques vécus par le salarié.

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques de type « drag and drop », fléchages, puzzles, rébus.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Prévention des Harcèlements

Page 34	Sensibilisation à la prévention des harcèlements moral, sexuel et agissement sexiste au travail	2 heures
Page 35	Être référent prévention harcèlement sexuel et agissement sexiste	1 jour
Page 36	Savoir mener une enquête interne harcèlement moral au travail / harcèlement sexuel / agissement sexiste	1 jour

**Nouveauté
2024 - 2025**

**Nouveauté
2024 - 2025**

et nos modules e-learning

Page 37	Sensibilisation à la prévention des harcèlement moral, sexuel au travail et agissements sexistes	35 min.
---------	--	---------

Sensibilisation à la prévention des harcèlements moral, sexuel et agissement sexiste au travail

Cette session de sensibilisation de courte durée (2 heures) permet de donner les cadres juridiques et les bonnes pratiques au quotidien concernant la prévention des harcèlements moral, sexuel et agissements sexistes au travail à un maximum de salariés au sein de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les cadres juridiques et jurisprudentiels de base sur les notions de harcèlement moral au travail, harcèlement sexuel au travail et agissements sexistes,
- Intégrer au quotidien les comportements et réflexes de préventions des harcèlements moral, sexuel et agissements sexistes.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **2 heures**

1. Harcèlement moral au travail
 - a. De quoi parle-t-on ? Rappels de la législation française
 - b. Aides à la caractérisation
 - c. Rôle du manager et exemples de prévention
2. Harcèlement sexuel au travail
 - a. De quoi parle-t-on ? Rappels de la législation française
 - b. Jurisprudences
 - c. Rôle du manager et exemples de prévention
3. Agissements sexistes au travail
 - a. De quoi parle-t-on ? Rappels de la législation française
 - b. Jurisprudences
 - c. Rôle du manager et exemples de prévention

Compétences acquises

Avec une base commune de connaissances sur le sujet, les participants seront en mesure de réagir en première ligne à des situations pouvant relever de harcèlements et auront les réflexes basiques de prévention pour éviter de telles situations.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Salariés, en particulier managers.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Quiz interactif.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Être référent prévention harcèlement sexuel et agissement sexiste

Désigner un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes est une obligation pour tout CSE au sein d'une entreprise depuis le 5 septembre 2018. En outre, pour les entreprises de plus de 250 salariés, l'employeur doit désigner un référent harcèlement sexuel.

Désigné par le CSE ou nommé par l'entreprise, cette formation permet au référent harcèlement de connaître son rôle exact, d'appréhender des moyens et outils de prévention et de communication et de savoir comment réagir en cas de signalement ou d'alerte.

Cette formation tient compte des évolutions liées à la loi Santé au Travail d'Août 2021.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la mission de référent harcèlement et les spécificités CSE/nommé entreprise
- Délimiter les notions et périmètres juridiques du harcèlement sexuel et agissement sexiste
- Acquérir des outils de prévention et de communication sur les harcèlements sexuels et agissements sexistes
- Connaître les bonnes pratiques pour réagir et agir en cas de signalement ou d'alerte (bases d'une enquête interne)

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Périmètre et missions du référent harcèlement
 - a. Rappels sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail
 - b. Les missions du référent harcèlement : Dispositions juridiques
 - c. Référents CSE et référents entreprise : Différences et articulation des missions
2. Les outils de prévention et de communication autour du harcèlement sexuel et agissements sexistes
 - a. Les obstacles à la prévention et comment les contourner
 - b. Exemples d'outils de prévention
 - c. Exemples d'outils de communication
3. Réagir et agir face à des signalements et alertes harcèlement
 - a. Les bonnes pratiques d'un dispositif d'alerte et de signalement
 - b. Les bases pour mener une enquête interne harcèlement
 - c. Les suites possibles, au sein de l'entreprise et au-delà

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de déployer des outils de communication et de prévention des harcèlements sexuels et agissements sexistes, en articulant leurs actions avec les dispositifs existants. Ils sauront également mettre en place un dispositif en cas d'alerte et de signalement.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir suivi la formation Savoir détecter et réagir face aux RPS est un plus.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 6 apprenants maximum.

Public visé

- Référents CSE,
- Référents harcèlements désignés par l'entreprise,
- Ressources Humaines.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Étude de cas pratiques,
- Fournitures de kit de communication.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Les formateurs participent tous régulièrement à l'accompagnement d'enquêtes internes harcèlement au sein d'entreprises.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Savoir mener une enquête interne harcèlement moral au travail / harcèlement sexuel / agissement sexiste

Cette formation donne les éléments fondamentaux et pratiques pour mettre en place et participer à une enquête interne suite à des allégations de harcèlement moral au travail, de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la démarche et les outils pour mettre en place une enquête interne
- Savoir analyser et rendre compte d'une enquête interne

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1 jour** (7 heures) (séable en 2 demi-journées)

1. Bases de prévention des risques psycho-sociaux
2. Rappel du cadre juridique
3. Fondamentaux du déroulement d'une enquête
4. Les référentiels d'une enquête pour harcèlement moral au travail (dont grille Leyman)
5. Les référentiels d'une enquête pour harcèlement sexuel au travail
6. Les référentiels d'une enquête pour agissement sexiste au travail

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place et de participer à une enquête interne au sein de leur entreprise. Cette formation permet donc une diminution de l'appréhension et une facilitation de l'enquête interne, phase délicate au sein d'une entreprise.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 3 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Quiz en auto-évaluation,
- Échanges interactifs sur situations quiz.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Module e-learning

Sensibilisation à la prévention des harcèlement moral, sexuel au travail et agissements sexistes

Ce module e-learning permet au participant, par une pédagogie interactive, de connaître la définition et le cadre légal sur les notions de harcèlement moral, sexuel au travail et agissements sexistes ainsi que les possibilités d'actions de prévention.

Objectifs pédagogiques

- Positionner le cadre du harcèlement moral au travail.
- Positionner le cadre du harcèlement sexuel au travail.
- Positionner le cadre des agissements sexistes au travail.
- Connaître les moyens de prévention.

Compétences acquises

À l'issue du module e-learning, le participant saura reconnaître ce qui relève ou pas des harcèlement moral, sexuel au travail et agissements sexistes. Il sera donc en mesure, le cas échéant, d'agir en prévention lorsqu'il est confronté à des situations pouvant s'apparenter à ces cas.

Programme

 Modalité : **E-learning**

 Durée : **35 minutes**

1. Quiz initial de positionnement
 2 minutes
2. Harcèlement moral au travail
 10 minutes
3. Harcèlement sexuel au travail
 10 minutes
4. Agissements sexistes au travail
 10 minutes
5. Quiz final évaluation des acquis de formation
 3 minutes

Pré-requis

Connexion Internet.

Recommandations

Interagir avec ce module e-learning dans un endroit calme.

Lieu

Tout lieu de connexion à la plateforme.

Nombre d'apprenants

À partir de 1 apprenant.

Public visé

- Managers,
- RH,
- Direction,
- Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs.

Méthode pédagogique

- Alternance d'éléments théoriques et d'interactions ludiques en mode quiz.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 15 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (grille forfaitaire selon le nombre d'inscrits).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Prévention des TMS

Page 39 **Zoom sur les formations TMS**

Page 40 Les bonnes pratiques terrain en prévention des TMS

1 jour



Zoom sur les formations TMS

GPA Initiatives propose 1 formation dédiée à la prévention des TMS (Troubles Musculo Squelettiques). Cette formation est réalisée par un formateur **Préventeur**.

Accompagnés par le préventeur, sur leur lieu de travail : usines, entrepôts, bureaux, ... les salariés pourront participer à l'analyse des situations de travail grâce aux outils Captiv Motion (développés par l'INRS).



Les bonnes pratiques de prévention des TMS sur le terrain.



Les bonnes pratiques terrain en prévention des TMS

Le risque TMS (Troubles Musculo Squelettiques) est multi factoriel. La première étape pour protéger sa santé au travail est donc d'identifier les facteurs de risques professionnels. Il s'agit ensuite de connaître les principes de prévention et de les confronter à sa situation de travail réel pour décider des actions concrètes à mettre en œuvre.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques professionnels à son poste de travail.
- Connaître les principes de prévention et les facteurs de risque du Trouble Musculo-Squelettique (TMS).
- Maîtriser les préconisations ergonomiques qui permettent d'adapter sa situation de travail en conséquence.

Programme

 Modalité : **Présentiel** uniquement (sur lieux de travail)

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Identification des risques professionnels
 - a. Enjeux de la prévention dans l'entreprise
 - b. Définition des risques à son poste de travail
2. Définition du risque TMS
 - a. Fonctionnement et limite du corps humain
 - b. Définition multifactorielle du risque TMS
 - c. Position de référence - Notion d'Amplitude / Répétitivité/ Effort / Durée
 - d. Guide des bonnes pratiques – Principe de prévention – Principe d'économie d'effort
 - e. Illustration des postures à risque grâce à la connexion d'un salarié au système CAPTIV Motion
 - f. Identification des facteurs de risques à son poste de travail
3. Appropriation des principes de prévention
 - a. Analyse de situations de travail.
 - b. Observation et analyse de la posture au travail.
 - c. Préconisation des actions de prévention.
 - d. Échanges sur adaptation du poste.
 - e. Réalisation des bonnes pratiques.

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'organiser leur situation de travail en intégrant les principes de prévention, ergonomiques et d'économie d'effort. Les Troubles Musculo Squelettiques subis par les salariés s'en trouveront donc réduits.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 3 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Salariés

Méthode pédagogique

- Jeux interactifs et exposé de l'intervenant,
- Utilisation de Captiv Motion,
- Évaluation individuelle notée et attestation individuelle.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Prévention Accidents de Travail et de Trajet



Page 42	Nouveaux outils et perspectives dans la prévention des accidents de travail	1 jour
Page 43	Zoom sur les formations sécurité routière et éco-conduite	
Page 44	Atelier pratique d'éco-conduite : pour une conduite écologique, économique et plus sûre	1 jour
Page 45	Sensibilisation à l'éco-conduite et à la sécurité routière	1/2 jour
Page 46	Immersion dans l'éco-conduite et la sécurité routière	1 jour
Page 47	Nouvelles mobilités douces : Prévention des accidents de trajet (trottinettes, vélos électriques...)	2 heures

**Nouveauté
2024 - 2025**



Nouveaux outils et perspectives dans la prévention des accidents de travail

Cette formation donne les outils de prévention et d'analyse des accidents de travail selon la nouvelle approche "prévention situationnelle" (travaux de M. Mourey), qui permet une meilleure communication et implication des salariés dans la prévention (méthode ASP).

Objectifs pédagogiques

- Harmoniser les approches et outils d'analyse et communication sur les accidents de travail.
- Relier les analyses d'accident de travail et la communication / adhésion des salariés.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **Mixte (Présentiel/FOAD 50%)**

 Durée : **1 jour** (7 heures)

1. Rappels sur les AT (définition, démarche, RAB)
2. La prévention situationnelle: outils, communication, mise en place par la méthode ASP
3. Communiquer sur la prévention des AT
4. Mises en situations (6 scénarios base réelle)

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'adapter les mêmes process autour de la prévention des accidents de travail et de renforcer l'adhésion des équipes à la prévention des risques. Une communication autour de la prévention des AT et une diminution de ceux-ci sont alors effectives.

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 2 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants et Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants et Membres CSE/CSSCT,
- Préventeurs.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Exercice neurocognitif,
- Autoévaluation communication posturale,
- Mises en situation.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation,
- Grille évaluation mises en situation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,25 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 85 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

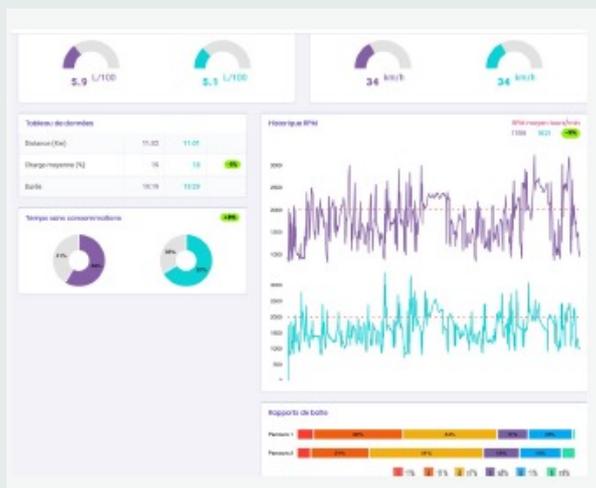
Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Zoom sur les formations sécurité routière et éco-conduite

GPA Initiatives propose 3 formations dédiées à la sécurité routière et à l'éco-conduite. Ces formations sont toutes réalisées par **des formateurs enseignants de la conduite**.

En salle ou en voiture, les formateurs s'appuient sur des outils permettant l'échange et la mise en application pour acquérir rapidement les notions, techniques et bonnes pratiques.



Atelier pratique d'éco-conduite : pour une conduite écologique, économique et plus sûre

Logiciel d'analyse dans le véhicule formateur
Lunettes de sensibilisation alcools et drogues, fatigue



Sensibilisation à l'éco-conduite et à la sécurité routière

Lunettes de sensibilisation Fatal Vision Drivecase



Immersion dans l'éco-conduite et la sécurité routière

Simulateur de conduite DEVELTER (réalité virtuelle)



Atelier pratique d'éco-conduite : pour une conduite écologique, économique et plus sûre

La mise en oeuvre de l'éco-conduite est une réponse à plusieurs problématiques relevant de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises :

- Une diminution des gaz à effet de serre (GES),
- Une diminution du carburant consommé (entre 20 et 30%),
- Une prévention du risque routier : les réflexes et attitudes acquis lors de la pratique de l'éco-conduite (anticipation, projection) réduisent les risques d'accident routiers (première cause de mortalité en entreprise).

Le nombre restreint de stagiaires (4 maximum par session de formation) permet des mises en pratique et observations en situation de conduite, sur la route, et donc d'illustrer en situations réelles le bien-fondé et l'efficacité des techniques d'éco-conduite.

Objectifs pédagogiques

- Analyser objectivement son mode de conduite et l'améliorer.
- Connaître les différents principes d'éco-conduite et conduite sûre et les mettre en oeuvre.

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants connaîtront et auront pratiqué les différentes techniques d'écoconduite et conduite sûre afin d'apaiser leurs comportements en situation de conduite et mettre en place les actions préventives en autonomie.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1 jour (8 heures, dont déjeuner en commun)**

1. Analyser ses pratiques au volant
 - a. Partage de son expérience
 - b. Prendre conscience de «ce que je fais de bien ou de mal au volant»
 - c. Identifier mes axes d'améliorations possible afin de m'apporter une conduite plus sécuritaire et économique
2. Maîtriser les principes de l'éco-conduite et conduite sûre
 - a. Prendre conscience des enjeux de l'éco-conduite et conduite sûre
 - b. Maîtriser les notions théoriques de l'éco-conduite et conduite sûre
 - c. Comprendre les mécanismes et les différents leviers de l'éco-conduite et conduite sûre
3. Identifier les leviers d'économie et de sécurité dans sa conduite
 - a. Prendre conscience des différents leviers dans sa conduite
 - b. Comprendre l'impact de la distraction au volant (lunettes sensibilisation)
 - c. Comprendre l'impact de la fatigue (lunettes sensibilisation)
 - d. Comprendre l'impact alcool et drogues (lunettes sensibilisation)
 - e. Comprendre le mécanisme de ces leviers
 - f. Adopter une éco-conduite et conduite sûre
4. Mettre en oeuvre les fondamentaux de l'éco-conduite et conduite sûre
 - a. Prendre conscience de l'application de l'éco-conduite sur sa conduite
 - b. Mettre en application les principes de l'éco-conduite et conduite sûre
 - c. Adopter une attitude éco-responsable et sécuritaire

Pré-requis

Être titulaire du permis de conduire (B).

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) / véhicule de formation (mis à disposition par GPA Initiatives).

Nombre d'apprenants

De 1 à 4 apprenants maximum.

Public visé

- Tous salariés

Méthode pédagogique

- Support de l'intervenant,
- Lunettes de sensibilisation alcools et drogues, fatigue (nuit blanche),
- Lunettes de sensibilisation Fatal Vision Drivecase,
- Démo formateur en éco conduite dans véhicule.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Audit initial et final d'écoconduite sur 20 mn par participant (logiciel d'analyse dans le véhicule formateur).

Les formateurs sont tous des enseignants de la conduite.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Sensibilisation à l'éco-conduite et à la sécurité routière

La mise en oeuvre d'une éco-conduite alliée à la sécurité routière est une réponse à plusieurs problématiques relevant de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises :

- Une diminution des gaz à effet de serre (GES),
- Une diminution du carburant consommé (entre 20 et 30%),
- Une prévention du risque routier : les réflexes et attitudes acquis lors de la pratique de l'éco-conduite (anticipation, projection) réduisent les risques d'accident routiers (première cause de mortalité en entreprise).

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les différents principes de l'éco-conduite et de la sécurité routière.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1/2 jour (3 heures et 30 minutes)**

1. Acquérir les notions d'éco-conduites
 - a. Prendre conscience de l'application de l'éco-conduite sur sa conduite
 - b. Mettre en application les principes de l'éco-conduite
 - c. Adopter une attitude éco-responsable
2. Être sensibilisé aux perturbateurs au volant (alcool, fatigue)
 - a. Recueil des expériences et attentes
 - b. Identifier les différents perturbateurs au volant
 - c. Comprendre l'impact des perturbateurs au volant
3. Être sensibilisé à l'alcool au volant
 - a. Recueil des expériences et attentes
 - b. Connaître la réglementation de l'alcool au volant
 - c. Identifier et comprendre l'impact de l'alcool au volant
 - d. Comprendre et savoir évaluer la quantité d'alcool dans un verre
4. Être sensibilisé aux distracteurs au volant
 - a. Recueil des expériences et attentes
 - b. Identifier les différents distracteurs au volant
 - c. Comprendre l'impact des distracteurs au volant

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants connaîtront les différentes techniques d'écoconduite et principes de sécurité routière afin d'apaiser leurs comportements en situation de conduite et mettre en place les actions préventives en autonomie.

Pré-requis

Être titulaire du permis de conduire (B).

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion, avec Wifi, mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 1 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Tous salariés

Méthode pédagogique

- Support de l'intervenant,
- Lunettes de sensibilisation alcools et drogues, fatigue (nuit blanche),
- Lunettes de sensibilisation Fatal Vision Drivecase,
- Questionnaire interactif Kahoot.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Les formateurs sont tous des enseignants de la conduite.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Immersion dans l'éco-conduite et la sécurité routière

La mise en oeuvre d'une éco-conduite alliée à la sécurité routière est une réponse à plusieurs problématiques relevant de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises :

- Une diminution des gaz à effet de serre (GES),
- Une diminution du carburant consommé (entre 20 et 30%),
- Une prévention du risque routier : les réflexes et attitudes acquis lors de la pratique de l'éco-conduite (anticipation, projection) réduisent les risques d'accident routiers (première cause de mortalité en entreprise).

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les différents principes de l'éco-conduite et de la sécurité routière (dont freinage d'urgence).
- Mettre en pratique ces principes par immersion en réalité virtuelle.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1 jour (7 heures)**

1. Acquérir les notions d'éco-conduite
 - a. Prendre conscience de l'application de l'éco-conduite sur sa conduite
 - b. Mettre en application les principes de l'éco-conduite
 - c. Adopter une attitude éco-responsable
2. Être sensibilisé aux perturbateurs au volant (alcool, fatigue)
 - a. Prendre conscience des enjeux de l'éco-conduite et conduite sûre
 - b. Maîtriser les notions théoriques de l'éco-conduite et conduite sûre
 - c. Comprendre les mécanismes et les différents leviers de l'éco-conduite et conduite sûre
3. Être sensibilisé à l'alcool au volant
 - a. Recueil des expériences et attentes
 - b. Connaître la réglementation de l'alcool au volant
 - c. Identifier et comprendre l'impact de l'alcool au volant
 - d. Comprendre et savoir évaluer la quantité d'alcool dans un verre
4. Être sensibilisé aux distracteurs au volant
 - a. Recueil des expériences et attentes
 - b. Identifier les différents distracteurs au volant
 - c. Comprendre l'impact des distracteurs au volant
5. Sensibilisation aux freinages
 - a. Sensibilisation aux freinages d'urgence
 - b. Sensibilisation aux distances d'arrêt
 - c. Mises en situation virtuelles

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants connaîtront et auront vécu en réalité virtuelle les différentes techniques d'écoconduite et principes de sécurité routière afin d'apaiser leurs comportements en situation de conduite et mettre en place les actions préventives en autonomie.

Pré-requis

Être titulaire du permis de conduire (B).

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion, avec Wifi, mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 1 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Tous salariés

Méthode pédagogique

- Support de l'intervenant,
- Lunettes de sensibilisation alcools et drogues, fatigue (nuit blanche),
- Lunettes de sensibilisation Fatal Vision Drivecase,
- Questionnaire interactif Kahoot,
- Simulateur de conduite DEVELTER (réalité virtuelle).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Les formateurs sont tous des enseignants de la conduite.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Nouvelles mobilités douces : Prévention des accidents de trajet (trottinettes, vélos électriques...)

32% des salariés français ont recours aux mobilités douces (vélos, trottinettes) dont 8% avec des modèles électriques. Vertueux d'un point de vue écologiques, ces nouveaux moyens de transport doivent néanmoins s'appréhender au travers des réglementations et bonnes pratiques pour prévenir les accidents de trajet (42 morts et 640 blessés graves dans des accidents de trottinettes électriques en 2023).

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation des nouvelles mobilités douces (législation, réglementation, utilisation, risques)
- Acquérir les bons réflexes selon les moyens de transport

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants connaîtront la réglementation et auront pratiqué les bonnes pratiques de comportement avec différents moyens de mobilité douce.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **2 heures**

1. Comprendre les mobilités douces
 - a. Définitions et enjeux (inclusions, durabilité)
 - b. Législation et réglementations
 - c. Les bonnes pratiques de comportements
2. Maîtriser les mobilités douces
 - a. Phases pratiques avec différents moyens de mobilité douce (trottinettes, gyropodes ...)
 - b. Les mobilités douces dans le contexte du risque routier en entreprise

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Possibilité d'amener son moyen de mobilité douce.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion, mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 1 à 8 apprenants maximum.

Public visé

- Tous salariés.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Animation dynamique et participative afin d'être toujours en lien avec le contexte professionnel et routier,
- Apport théorique en support de l'expérience personnelle dans le contexte du risque routier en entreprise.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Les formateurs sont tous des enseignants de la conduite.

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Formations Amélioration de la Qualité de Vie et Conditions de Travail

Page 49	Mettre en œuvre une démarche QVCT	1/2 jour
Page 50	Analyser une enquête QVCT	1/2 jour
Page 51	Identifier les actions SQVT (méthode ASP)	1/2 jour



Mettre en œuvre une démarche QVCT

Pour le groupe de travail sur la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail - anciennement QVT), cette formation permet d'acquérir une base commune de connaissances. Il en découle un référentiel sémantique et méthodologique partagé pour établir un plan d'amélioration de la QVCT au sein de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une base commune de connaissances sur la démarche Santé Qualité de Vie au Travail.
- Établir un référentiel commun, sémantique et méthodologique, base sur laquelle le groupe de travail établit le plan d'actions.

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mieux connaître les enjeux de la Qualité de Vie au Travail ainsi que de participer à un comité de pilotage visant à mettre en place un plan d'amélioration au sein de leur entreprise. L'adhésion des salariés à la démarche QVCT s'en trouve alors améliorée.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Contexte réglementaire
2. La démarche SQVCT
3. La mise en place de l'enquête
4. Analyse situation problème
5. Enjeux et impacts d'une démarche SQVCT
6. Facteurs de succès et pistes d'actions associées

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Aucune.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition) ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 3 à 12 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants,
- Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT,
- Salariés membres du comité de pilotage.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ★

4,15 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 361 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Analyser une enquête QVCT

Pour le groupe de travail sur la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail - anciennement QVT), cette formation permet de donner les éléments en vue de l'analyse et des conclusions d'une enquête. Il en découle potentiellement l'identification des problématiques propres à l'entreprise qui permettront de constituer les sous-groupes de travail en charge de ces problématiques.

Objectifs pédagogiques

- Restituer l'enquête Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail réalisée au sein de l'entreprise
- Délimiter les périmètres concernés par les actions à mettre en place pour améliorer la Qualité de Vie et Conditions de Travail
- Identifier et prioriser les situations-problème

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place un plan d'amélioration Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail suivant les problématiques exprimées au cours de l'enquête. Des actions concrètes d'amélioration de la QVCT sont alors mises en place.

Programme

 Modalité : **Présentiel** ou **FOAD**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Rappels sur la démarche Qualité de Vie au Travail
2. Restitution de l'enquête quantitative
 - a. Méthodologie
 - b. Participation et profil des répondants
 - c. Vue d'ensemble des résultats
 - d. Analyses particulières
3. Établissement des situations problèmes
 - a. Délimitation des périmètres
 - b. Hiérarchisation
4. Et après

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir mené une enquête SQVCT.
Présentiel à privilégier.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition)
ou visioconférence (si FOAD).

Nombre d'apprenants

De 3 à 12 apprenants maximum.

Public visé

- Dirigeants et Ressources Humaines,
- Managers/Encadrants,
- Membres CSE/CSSCT,
- Salariés membres du comité de pilotage.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Échanges interactifs sur résultats.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Quiz initial de positionnement,
- Quiz final d'évaluation.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,1 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès
de 81 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Identifier les actions QVCT (méthode ASP)

Cette formation permet de s'approprier une méthode, l'analyse situation problème, développée par l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Cette méthode fait émerger des solutions concrètes, sur la base des expériences terrain, d'amélioration de la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail – anciennement QVT).

Objectifs pédagogiques

- Identifier et établir les situations problème
- S'approprier la méthode
- Établir et hiérarchiser les actions d'amélioration QVCT

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en place un plan d'amélioration de la QVCT au sein de l'entreprise avec des actions prioritaires et intégrées en cohérence avec la stratégie de l'entreprise. Des actions concrètes d'amélioration de la QVCT, adaptées au contexte et besoins des salariés, sont alors mises en place.

Programme

 Modalité : **Présentiel**

 Durée : **1/2 jour** (3 heures et 30 minutes)

1. Rappels sur la délimitation du périmètre
2. Hiérarchisation des situations problèmes
3. Identification des actions d'amélioration de QVCT

Pré-requis

Aucun.

Recommandations

Avoir réalisé une enquête QVCT au sein de l'entreprise.

Lieu

Intra entreprise (salle de réunion mise à disposition).

Nombre d'apprenants

De 4 à 10 apprenants maximum.

Public visé

- Membres du sous-groupe de travail sur la QVCT, comprenant des membres de la Direction, des IRP, du groupe de travail QVCT et des salariés volontaires.

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques (support de présentation),
- Méthode participative (trame).

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des trames ASP remplies.

Note de satisfaction globale des apprenants

★ ★ ★ ★ ☆

4,19 / 5

Note « à chaud » moyenne obtenue auprès de 100 apprenants ayant suivi la formation

Modalité d'accès : contact par mail formations@gpa-initiatives.fr.

Délai d'accès : 5 jours minimum avant la date de formation.

Tarif : nous contacter pour recevoir un devis tenant compte de votre demande (déplacements inclus).

Accessibilité handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter (formations@gpa-initiatives.fr) pour répondre au mieux à vos besoins.

Engagements qualité



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

DÉLIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ



Accréditation
N° 5-0616
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Nos engagements en matière de qualité de réalisation de nos formations suivent le référentiel Qualiopi dont les critères sont les suivants :

- 1** Conditions d'information du public concerné sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- 2** Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations
- 3** Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en oeuvre.
- 4** Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en oeuvre.
- 5** Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en oeuvre les prestations.
- 6** Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7** Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Écosystème

Membre de



Référentiel de
l'absentéisme[®]
cartographier les pratiques de gestion de l'absentéisme

Établissements dans lesquels nos formateurs interviennent par ailleurs



Medef Loire-Atlantique
Medef Lyon-Rhône



UIMM Occitanie
UIMM Lyon France



Polyvia Auvergne-Rhône-Alpes



CCI LOT
CCI TARN



Conditions Générales de Vente

Applicables à compter du 27 août 2021

GPA INITIATIVES, 39 rue Albert de Mun 35000 Rennes

SAS au capital de 24 000 € - RCS RENNES B 794 353 557 - SIRET 794 353 557 00042

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Clause de confidentialité

GPA Initiatives considère comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer toute information ou donnée recueillie au cours de ces prestations.

Sur accord écrit du CLIENT, GPA Initiatives peut faire mention du CLIENT et/ou des résultats obtenus après l'achèvement des prestations demandées par celui-ci à des fins publicitaires ou de référencement sans divulguer les données recueillies ou informations jugées confidentielles par le CLIENT.

1.2 Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de Vente sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive émanant d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

1.3 Jurisdiction compétente

En cas de difficulté pour l'interprétation et/ou l'application de la totalité des présentes conditions générales de vente pour l'ensemble des prestations et formations, et sauf le cas d'impayé qui autorise la saisine directe du Tribunal compétent, les parties conviennent de tenter de trouver le règlement amiable du litige dans un délai de trois mois, la partie la plus diligente invitant l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception détaillant le ou les griefs et les dispositions contractuelles qu'elle considère violées, à une réunion devant se tenir à l'adresse du siège social de GPA Initiatives, dans un délai minimal de cinq jours ouvrés.

En cas d'échec de la tentative de règlement amiable, le litige sera soumis exclusivement au tribunal compétent de Rennes, nonobstant appels en garantie ou pluralité de défendeurs, y compris pour les mesures d'urgence ou conservatoires.

1.4 Force Majeure

GPA Initiatives ne pourra être tenue pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant

d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, pandémie hors Covid-19, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

2. PRESTATIONS DE FORMATION

2.1 Généralités

Toute formation est soumise aux conditions générales de vente et de participation de GPA Initiatives définies ci-dessous. L'entreprise ou organisme client (appelée le CLIENT) déclare les accepter sans réserve.

2.2 Conclusion du contrat

Toute commande vaut acceptation sans réserve par le CLIENT des conditions générales de vente et de la proposition commerciale. Toute commande n'est prise en compte par GPA Initiatives qu'à réception du contrat dûment daté, signé et avec le cachet du CLIENT.

En aucun cas une option ne pourra être considérée comme une commande définitive.

Il appartient au CLIENT de vérifier l'imputabilité de la formation sur d'éventuels dispositifs visant à promouvoir la formation continue.

GPA Initiatives accepte la subrogation totale ou partielle par un organisme collecteur (OPCO); il appartient au CLIENT de le mentionner dans le contrat. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le CLIENT s'acquittera du solde du coût de la formation.

Le CLIENT est responsable à 100 % de la facture et doit s'assurer préalablement à la formation de sa prise en charge. Il revient également au CLIENT de suivre le dossier et de s'assurer que le règlement s'effectue dans les délais. Dans les cas contraires, le CLIENT sera facturé de l'intégralité du coût de la formation et annexes. Cette facture devient exigible sans délai et sans mise en demeure préalable.

Une convention de formation est adressée par GPA Initiatives au CLIENT.

En cas d'annulation d'une formation, l'acquittement du dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation à la formation professionnelle.

2.3 Convocations et horaires

Après conclusion du contrat, il est de la responsabilité du CLIENT de transmettre les informations de participation aux apprenants participant à la formation.

Une attestation de présence est remise individuellement aux apprenants, dès lors que la formation a été suivie intégralement. Un double est envoyé au CLIENT.

Dans un souci d'efficacité pédagogique, GPA Initiatives limite ses groupes à 12 personnes. L'adresse et les horaires de formation sont précisés aux apprenants par le CLIENT. L'accueil en salle par le formateur se fait 15 minutes avant le début de la prestation.

En cas d'absence ou de retard, les participants devront prévenir l'entreprise qui informera le formateur de GPA Initiatives. Aucun participant ne peut quitter les lieux de la prestation sans une autorisation préalable de son employeur.

Le salarié participant s'engage à respecter le règlement intérieur de son employeur ainsi que le règlement intérieur de la formation, préalablement envoyé par GPA Initiatives.

2.4 Conditions de paiement

Les tarifs sont indiqués HORS TAXES et sont majorés du taux de TVA applicable en vigueur à la date de facturation. Le prix facturé est celui de la proposition commerciale qui sert de base à la contractualisation. La facture est émise par GPA Initiatives au plus tard à l'issue de la prestation.

Toutes les prestations sont payables 30 jours fin de mois à réception de la facture par chèque ou virement.

En cas de non-paiement d'une facture arrivée à échéance et relancée selon notre procédure interne, GPA Initiatives se réserve le droit de suspendre les prestations en cours.

Tout retard de paiement à compter du 31ème jour de décalage par rapport à l'émission de la facture donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros ainsi qu'à des pénalités de retard calculées suivant les règles légales en vigueur. Le taux des pénalités de retard de paiement est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10%. Le CLIENT devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de justice.

2.5 Annulation, abandon ou report

En cas de modification unilatérale par l'une des parties de l'un des éléments fixés au contrat, l'autre partie se réserve le droit de mettre fin au contrat sans indemnité, le délai étant toutefois limité à 30 jours ouvrables avant la date prévue de commencement de l'action mentionnée dans le contrat.

- Annulation, abandon ou report du fait de GPA Initiatives

Si GPA Initiatives se voit contraint d'annuler une prestation pour des raisons de force majeure, GPA Initiatives s'engage à proposer une nouvelle formation dans les meilleurs délais. Aucune indemnité ne sera versée au CLIENT en raison d'un report ou d'une annulation du fait de GPA Initiatives.

- Annulation, abandon ou report du fait du CLIENT

En cas d'annulation, quel qu'en soit le motif à l'exception d'un cas de force majeure, GPA Initiatives facturera les sommes qu'il aura dépensées ou engagées pour la réalisation de cette prestation. GPA Initiatives se réserve ainsi le droit de facturer directement au CLIENT des frais d'annulation pouvant atteindre la totalité du prix de la prestation commandée :

- Plus de 31 jours ouvrables avant la prestation : aucune pénalité ne sera appliquée
 - De 30 à 15 jours ouvrables avant la prestation : 50 % du prix
 - De 14 à 6 jours ouvrables avant la prestation : 90 % du prix
 - De 5 jours ouvrables avant la prestation jusqu'au jour de la prestation : 100 % du prix
- Les frais de préparation ou d'organisation, prévus et engagés, seront facturés.

Toute annulation ou changement doit parvenir à GPA Initiatives par écrit, la date de réception de l'annulation écrite faisant foi.

2.6 Responsabilité

GPA Initiatives ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations de formations fournies.

2.7 Propriété intellectuelle

Pour mémoire : l'utilisation des documents par GPA Initiatives est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

Le CLIENT s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs ou de tout intervenant avec lequel il serait lié par contrat à respecter la propriété intellectuelle et à utiliser les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur ou en faire sa propriété.

Politique de traitement et de protection des données personnelles

TRAITEMENT DES DONNÉES

GPA Initiatives s'assure que chaque traitement de données personnelles respecte les principes issus de la réglementation applicable :

- GPA Initiatives s'engage à collecter et traiter les données personnelles pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec ses différentes activités (Finalité déterminée)
- Seules les données strictement nécessaires pour réaliser l'activité sont collectées (Minimisation)
- Les données sont exactes, complètes, et, lorsque nécessaire, mises à jour (Pertinence des données)
- Une politique de conservation des données est définie, et au terme des durées de conservation, les données sont détruites ou anonymisées (Conservation limitée)
- La protection des données est intégrée "dès la conception" (privacy by design) et « par défaut » avec un haut niveau de protection (privacy by default)
- Les données sont sécurisées et gardées confidentielles (sécurité)
- Chaque traitement repose sur un fondement légitime prévu par la loi (licéité)

Les relations avec nos partenaires et prestataires sont maîtrisées et les transferts de données sont encadrés.

L'UTILISATION DE VOS DONNÉES EN TOUTE SÉCURITÉ

GPA Initiatives œuvre pour que la sécurité de l'ensemble des données personnelles soit assurée pendant toute la durée de leur conservation, en particulier contre toute utilisation ou divulgation non autorisée. Pour cela, GPA Initiatives met en place des mesures de sécurité physiques et logiques adaptées à la sensibilité des données personnelles et des traitements opérés, et conformes aux règles de l'art et aux normes qui lui sont imposées.

Si malgré l'ensemble de ces mesures, vous remarquez que certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un incident de sécurité, vous pouvez nous en informer à tout moment grâce à cette adresse : dpo@gpa-initiatives.fr. Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour mettre fin à cet incident.

VOS DROITS EN MATIÈRE DE DROITS PERSONNELS

GPA Initiatives met tout en œuvre pour vous garantir la maîtrise de vos données personnelles.

Les droits dont vous bénéficiez en vertu du RGDP sont les suivants :

- Un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles, sous réserve de justifier de raisons tenant à votre situation particulière, et un droit de demander la limitation du traitement de vos données personnelles, dans certains cas prévus par la réglementation.
- Un droit d'opposition à toute prospection commerciale : vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir nos communications relatives à nos offres, actualités et événements.
- Un droit de retirer votre consentement à tout moment, pour les finalités pour lesquelles nous avons collecté votre consentement.

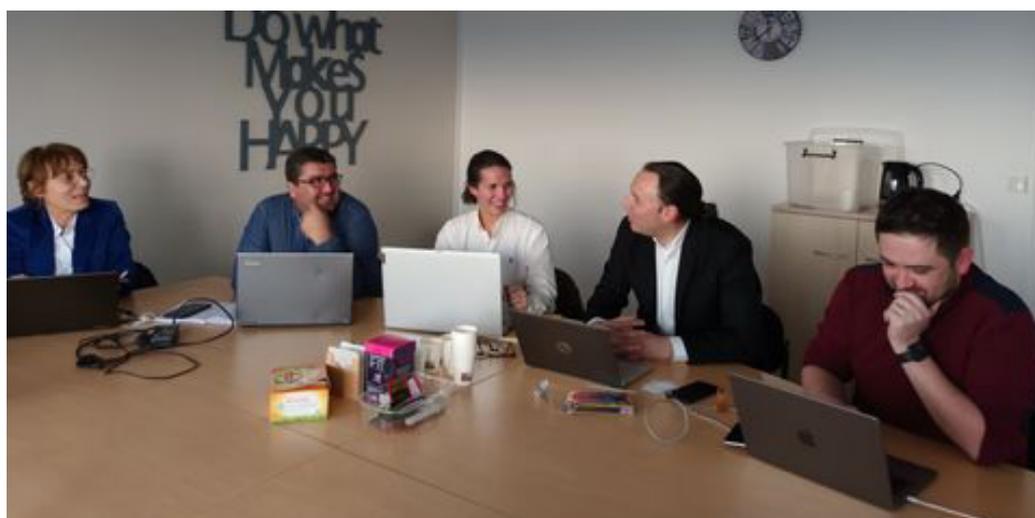
- Un droit à l'information : vous avez le droit d'obtenir des informations claires, transparentes et compréhensibles sur la façon dont nous utilisons vos données personnelles et sur vos droits. Cette politique en est un exemple.
- Un droit d'accès à vos données personnelles : vous avez le droit d'obtenir des informations concernant le traitement de vos données personnelles (notamment les données qui sont utilisées, pour quelles fins...) ainsi qu'une copie de celles-ci.
- Un droit de rectification : vous avez le droit de faire rectifier vos données si elles sont inexactes ou incomplètes, malgré nos efforts pour les tenir à jour, ce qui nous permettra de nous conformer à notre obligation d'avoir des données à jour vous concernant.
- Un droit à la portabilité de vos données, c'est-à-dire, sous certaines conditions, le droit de recevoir les données personnelles que vous nous avez fournies, dans un format informatique structuré, couramment utilisé, et à ce qu'elles soient transmises à un tiers si cela est techniquement possible.
- Un droit à l'effacement (ou droit à l'oubli) : vous avez le droit de faire effacer ou supprimer vos données. Ce droit peut être limité au regard de nos obligations contractuelles (contrat en cours) ou légales (prévention d'actions en justice notamment).

Vous pouvez exercer vos droits ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles en adressant votre requête sur le mail dpo@gpa-initiatives.fr.



Des aides complémentaires (FACT, CARSAT, CLACT) sont également disponibles, sous réserve d'éligibilité.

N'hésitez pas à nous contacter.



GPA Initiatives
le travail au cœur de l'entreprise

GPA Initiatives
39 rue Albert de Mun, 35000 Rennes
02.30.96.44.92
formations@gpa-initiatives.fr

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

www.gpa-initiatives.fr